

Publié le 9 décembre 2016

Rouen voit l'avenir en bois

Sur les bords de la Seine, le futur écoquartier Flaubert à Rouen prend ses marques. Le chantier d'un immeuble en bois pourrait démarrer dès 2019. Et ce n'est qu'un commencement.



Le projet étudié par la société Eiffage s'inscrit dans la **Zac Flaubert**, projet phare de la **Métropole Rouen Normandie**, et portée par la **Spl Rouen Normandie Aménagement**. *"Il marque la conquête urbaine des terrains sous-utilisés sur l'axe Seine, afin d'étendre vers l'ouest le centre de l'agglomération et d'inverser la tendance à l'étalement urbain en périphérie de l'agglomération"*, assure **Emilie Rambout**, directrice du projet à la Spl.

La métropole joue à fond la carte de la **filière bois**, disposant d'un important cœur forestier. Outre les démarches engagées depuis 13 ans pour protéger ce patrimoine exceptionnel dans le cadre d'une charte forestière de territoire, la métropole entend prioriser *"la gestion durable et multifonctionnelle des forêts et de mieux valoriser les ressources en bois"*, indique le dossier de candidature de la Spl à l'AMI d'Adivbois.

Sur l'AMI Adivbois, lire l'article principal [Pour construire, le bois est tendance](#)

5 000 m³ de bois nécessaires

Le chantier du futur bâtiment en bois pourrait débuter en 2019 le long de l'avenue Rondeaux. Sur une superficie totale de près de 15 000 m², dont la moitié dédiée aux **bureaux**, et le reste à des **logements** ou à un autre programme d'**activités**, s'élèveront ses 10 étages. 5 000 m³ de bois seront nécessaires à sa construction.

Le bâtiment bénéficiera de tous les avantages de ce matériau en termes de légèreté, de rapidité de construction, d'isolation thermique et surtout de stockage carbone. Le **label Bâtiment Bas Carbone** (BBC), qui s'intéresse en premier lieu aux émissions de carbone sur l'intégralité du cycle de vie, de la construction à l'exploitation, jusqu'à la fin de vie du bâtiment, pourrait d'ailleurs également être visé sur ce projet.

Priorité donnée aux bois locaux

"Cet immeuble inaugure une démarche plus globale", assure **Christelle Simon**, responsable du service forêt/nuisances à la métropole. La métropole Rouen Normandie entend contribuer à mieux structurer la filière bois locale, notamment d'essences de feuillus locaux, en préconisant son utilisation sur l'ensemble des projets de l'écoquartier Flaubert.

La Spl préconisera en effet l'utilisation des bois locaux "*dans le cadre des cahiers de prescriptions architecturales, environnementales et paysagères de la Zac*", imposant aux maîtres d'ouvrage l'examen "*des chaînes d'approvisionnement en bois les plus courtes possibles. Les essences de bois choisies seront de préférences locales, et excluront le plus possible les essences exotiques*".

La réalisation de l'immeuble de l'avenue Rondeaux aura valeur démonstrative, même si dans l'agglomération rouennaise, les vertus économiques et environnementales du bois rencontrent déjà une forte adhésion.

Par Hervé LE DAIN